



CHARTRE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT QUALITÉ

KEM ONE souhaite accompagner ses clients dans leur développement. Cette volonté se traduit par une recherche permanente d'amélioration de ses propres performances tant techniques qu'économiques.

Cette ambition ne peut être atteinte qu'en garantissant la préservation de la santé de nos collaborateurs, de l'environnement et la qualité des produits et services aux clients. C'est pourquoi nous adhérons à la démarche Responsible Care®, une démarche volontaire de gestion responsable des activités et des produits basée sur une dynamique de progrès continu. Nous développons également des processus privilégiant l'écoute de nos clients afin de satisfaire leurs attentes grâce à notre capacité d'innovation.

NOTRE ENGAGEMENT REPOSE SUR HUIT PRINCIPES

■ Nous considérons que la sécurité des personnes et le respect de l'environnement sont des conditions inhérentes à l'exercice de nos métiers.

■ Nous respectons strictement les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où s'exercent nos activités.

■ Conformément aux engagements du programme Responsible Care® et aux exigences des normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, nous mettons en œuvre un système de management de la sécurité, de l'environnement et de la qualité reposant sur la mise en place de plans d'actions avec des objectifs chiffrés, mesurables et communiqués dans une logique d'innovation et de progrès continu.

■ Nous nous engageons pour une gestion responsable des produits depuis leur conception jusqu'à leur recyclage.

■ Nous considérons qu'une maîtrise rigoureuse des ressources naturelles, de nos consommations d'énergie, ainsi que de nos émissions et productions de déchets ultimes, constitue une exigence aussi bien économique qu'environnementale.

■ Pour anticiper et faire face à toute situation d'urgence, nous mettons en œuvre une politique de prévention basée sur une analyse systématique des risques. Nous élaborons des plans d'intervention adaptés en concertation avec les autorités concernées et les communautés locales.

■ Nous exigeons de nos contractants et partenaires une adhésion à notre politique en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité.

■ Le dialogue avec les parties prenantes dans une attitude d'écoute et de transparence constitue pour nous un engagement incontournable pour permettre un développement durable de nos activités.

L'atteinte de ce niveau d'exigence repose sur l'engagement, les compétences et l'implication de chaque collaborateur de KEM ONE.



Alain de KRASSNY,
Président

Frédéric CHALMIN,
Directeur général